



Volet B

Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Rés
a
Mon
be



19083689

Déposé / Reçu le

14 JUIN 2019

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

Dénomination

(en entier) : **CKEG**

Forme juridique : **SCRL**

Siège : **RUE DU BIEN-ETRE 2 - 1070 BRUXELLES**

N° d'entreprise : **BE 0633.683.776**

Objet de l'acte : DEMISSION ASSOCIES - TRANSFERT DE PARTS

Il est décidé par l'assemblée générale extraordinaire du 31 décembre 2017, à l'unanimité des voix de la démission au poste d'associé à dater de ce jour des personnes suivantes : Monsieur KAZANKAYA MURAT, Madame KERMAN SONGUL et de Monsieur KUMARCI ISHAK

Monsieur KAZANKAYA MURAT, Madame KERMAN SONGUL et Monsieur KUMARCI ISHAK cèdent la totalité de leur parts à Monsieur GUL MEVLUT.

GUL MEVLUT
ADMINISTRATEUR DELEGUE

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 25/06/2019 - Annexes du Moniteur belge